



Exercice clos le 31 décembre

2015

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Association POITOU CHARENTES NATURE

14 Rue Jean Moulin
86240 FONTAINE LE COMTE

ASSOCIATION POITOU-CHARENTES NATURE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'**Association POITOU-CHARENTES NATURE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

SIÈGE SOCIAL : NIORT

Technopole Venise Verte
Rue Euclide, BP 8421
79024 NIORT Cedex 9
Tél. : 05 49 32 49 01
Fax : 05 49 32 49 17

FONTENAY-LE-COMTE

38 rue de la Capitale du Bas Poitou
BP 20173
85203 FONTENAY-LE-COMTE Cedex
Tél. : 02 51 69 06 10
Fax : 02 51 69 96 07

FUTUROSCOPE

Téléport 1 - @ 7 bis
Avenue de Galilée, BP 10115
86961 FUTUROSCOPE Cedex
Tél. : 05 49 49 49 10
Fax : 05 49 49 01 54

LA ROCHE-SUR-YON

52 rue Jacques-Yves Cousteau
Bâtiment A, BP 409
85010 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. : 02 51 62 22 01
Fax : 02 51 62 20 43

PARIS

69 rue La Boétie
75008 PARIS
Tél. : 01 58 36 09 45
Fax : 01 58 36 09 46

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe concernant les « faits caractéristiques » qui précise dans son paragraphe relatif aux « fonds européens » qu'au jour de l'arrêté des comptes les demandes de subventions doivent être examinées par les services de la régie Europe de la Région.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de votre association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait au Futuroscope, le 31 mai 2016

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPE Y Audit



Laurent HERBELIN
Associé responsable technique



Jean-Marc MENDES
Commissaire aux Comptes Associé